



Vacances plus week-end férié

Par **alexandre regis**, le **08/03/2017** à **07:51**

Bonjour, en accord avec le jaf j'ai le droit d'avoir mon fils pour ces vacances , la ça tombe pour la deuxième semaine c'est a la maman de faire les frais de transport.

Ma question est pour la 2ème semaine cette année sa tombe sur le week-end de pâque ,l'année dernière c'est la maman qui as eu le week-end de pâque donc logiquement pour moi je doit avoir mon enfant du samedi 8/004/2017 au lundi 17/04/2017 ??

Merci de m'apporté une réponse pour cette question importante merci d'avance.

Régis.